
Norme internationale



5963

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Documentation — Méthodes pour l'analyse des documents, la détermination de leur contenu et la sélection des termes d'indexation

Documentation — Methods for examining documents, determining their subjects, and selecting indexing terms

Première édition — 1985-12-01

iteh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 5963:1985](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/e5dcd476-0a03-4ed6-a7ab-e82646c3a1ac/iso-5963-1985>

CDU 001.815

Réf. n° : ISO 5963-1985 (F)

Descripteurs : documentation, indexation.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 5963 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Documentation*.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Sommaire

Page

1	Objet et domaine d'application	1
2	Références	1
3	Définitions	1
4	Processus de l'indexation	2
5	Examen du document	2
6	Identification et sélection des notions	2
7	Choix des termes d'indexation	3
8	Contrôle de la qualité	4
	Annexe — Organigramme du processus d'indexation utilisant un thésaurus	5

[ISO 5963:1985](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/e5dcd476-0a03-4ed6-a7ab-e82646c3a1ac/iso-5963-198)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/e5dcd476-0a03-4ed6-a7ab-e82646c3a1ac/iso-5963-198>

Page blanche

iTeh Standards
(<https://standards.itih.ai>)
Document Preview

[ISO 5963:1985](#)

<https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/e5dcd476-0a03-4ed6-a7ab-e82646c3a1ac/iso-5963-1985>

Documentation — Méthodes pour l'analyse des documents, la détermination de leur contenu et la sélection des termes d'indexation

1 Objet et domaine d'application

1.1 La présente Norme internationale recommande des procédés pour l'analyse des documents, la détermination de leur contenu et la sélection des termes d'indexation. Son objet se limite à ces premières étapes de l'indexation et se veut indépendant des pratiques de tout système d'indexation, qu'il soit pré-coordonné ou postcoordonné. Elle décrit des méthodes générales pour l'analyse des documents qui doivent s'appliquer quelle que soit la situation. Cependant, ces méthodes sont particulièrement destinées aux systèmes d'indexation dans lesquels on exprime le sujet des documents sous forme abrégée, à l'aide des termes d'un langage d'indexation contrôlé représentant les notions voulues. Dans ce contexte, le langage contrôlé est généralement constitué d'un sous-ensemble de termes tirés de la langue naturelle et, par exemple, organisés en thésaurus. On peut cependant appliquer ces méthodes à des systèmes dans lesquels les notions sont représentées à des fins de recherche documentaire, par des symboles choisis dans un plan de classement.

1.2 Les techniques décrites dans la présente Norme internationale peuvent être employées dans tout organisme où l'analyse des documents et l'expression du contenu en termes d'indexation sont faites par des indexeurs. Elles ne s'appliquent pas aux organismes qui utilisent des techniques d'indexation automatique dans lesquelles les termes d'un texte sont organisés en ensembles ou classes selon des critères qui peuvent être appliqués par ordinateur, par exemple la fréquence d'apparition et/ou l'adjacence dans le texte, bien que la finalité de ces systèmes soit la même.

1.3 La présente Norme internationale doit, en premier lieu, servir de guide aux indexeurs pour les étapes de l'analyse des documents et de l'identification des notions. On peut aussi l'appliquer à la recherche documentaire en transformant les questions des utilisateurs en termes d'indexation contrôlés. Ce peut être aussi un guide pour l'élaboration de résumés analytiques mais, cependant, on doit attirer l'attention sur le fait que ces tâches, quoique analogues, ne sont pas identiques.

1.4 La présente Norme internationale est destinée à promouvoir l'utilisation d'une pratique normalisée

- a) dans un organisme ou un réseau d'organismes;
- b) entre différents services d'indexation, en particulier ceux qui échangent des informations bibliographiques.

2 Références

ISO 2788, *Documentation — Principes directeurs pour l'établissement et le développement de thésaurus monolingues.*

ISO 5964, *Documentation — Principes directeurs pour l'établissement et le développement de thésaurus multilingues.*

3 Définitions

Dans le cadre de la présente Norme internationale, les définitions suivantes sont applicables:

3.1 document: Tout article, imprimé ou non, qu'il est possible de cataloguer ou d'indexer.

NOTE — Cette définition désigne non seulement des matériaux écrits et imprimés sur papier ou microforme (par exemple les livres, les revues spécialisées, les cartes, diagrammes, etc.), mais aussi des médias non imprimés (par exemple les enregistrements lisibles par machine, films et enregistrements sonores) et les objets de collection.

3.2 notion: Toute unité de pensée. Le contenu sémantique d'une notion peut être ré-exprimé en combinant d'autres notions qui peuvent être différentes d'une langue à l'autre.

3.3 sujet: Toute notion ou combinaison de notions représentant un thème dans un document.

3.4 terme d'indexation: La représentation d'une notion sous forme

- soit d'un terme dérivé de la langue naturelle, de préférence substantif simple ou composé;
- soit un code de classement.

NOTE — Un terme d'indexation peut comprendre plus d'un mot. Dans un langage d'indexation contrôlé, un terme est appelé soit *descripteur*, soit *non descripteur*.

3.5 descripteur: Terme toujours employé à l'indexation pour représenter une notion donnée; parfois appelé terme préférentiel.

3.6 non descripteur: Synonyme ou quasi synonyme d'un descripteur. On ne peut l'attribuer à un document mais il sert de point d'entrée dans un thésaurus, l'utilisateur étant alors dirigé par une instruction (par exemple VOIR ou EMPLOYER) vers le descripteur approprié; parfois appelé terme non préférentiel.

3.7 index: Liste alphabétique et systématique des sujets, qui renvoie à la place de chaque sujet dans un document ou une collection de documents.

3.8 indexation: Action de décrire ou d'identifier un document en ce qui concerne son contenu.

4 Processus de l'indexation

4.1 L'indexation ne concerne pas la description d'un document en tant qu'entité physique (par exemple, elle ne donne pas la forme, l'éditeur, la date, etc.). Ces éléments peuvent quand même être inclus dans un index matières si ces informations permettent à un utilisateur de déterminer plus précisément si un document donné est ou non une réponse à sa question.

4.2 Lors de l'indexation, on extrait les notions des documents par un processus d'analyse intellectuelle, puis on les transcrit à l'aide d'éléments du langage d'indexation. L'analyse et la transcription doivent toutes deux être faites avec l'aide d'outils d'indexation tels que thésaurus et plans de classement.

4.3 L'indexation se décompose essentiellement en trois étapes qui ont tendance à se chevaucher dans la pratique:

- a) examen du document et définition de son contenu;
- b) identification et sélection des notions principales du contenu;
- c) choix des termes d'indexation.

Chacune de ces étapes, ainsi qu'un chapitre sur le contrôle de la qualité, sont traités ci-après dans les chapitres 5 à 8.

5 Examen du document

5.1 La précision avec laquelle un document peut être examiné dépend dans une large mesure de sa forme physique. On peut distinguer deux cas: les documents imprimés et les documents non imprimés.

5.2 Les documents imprimés constituent le fonds habituel des bibliothèques et des centres de documentation avec monographies, périodiques, rapports, comptes rendus de congrès, etc. La compréhension totale de ces documents passe en principe par une lecture minutieuse des textes. Une lecture complète n'est pas toujours nécessaire, cependant l'indexeur doit s'assurer qu'aucune information utile n'a été négligée. Les parties importantes du texte doivent être étudiées avec soin et une attention particulière doit être accordée aux éléments suivants:

- a) le titre;
- b) le résumé, s'il existe;
- c) le sommaire;
- d) l'introduction, les débuts de chapitres et de paragraphes, et la conclusion;
- e) les illustrations, diagrammes, tableaux et leur légende;
- f) les mots ou groupes de mots soulignés ou mis en valeur par une typographie différente.

Tous les éléments doivent être examinés soigneusement et recensés par l'indexeur lors de l'étude du document. L'indexation à partir du seul titre n'est pas recommandée et un résumé, s'il existe, ne doit pas être considéré comme un substitut à l'examen du texte. En effet, certains titres peuvent induire en erreur; certains résumés sont insuffisants, ni les uns ni les autres ne constituent systématiquement une source sûre pour le type d'information dont un indexeur a besoin.

5.3 Les documents non imprimés, tels que les documents audio-visuels, visuels ou sonores y compris les objets, requièrent des procédures différentes. Il n'est pas toujours possible, en pratique, d'analyser un enregistrement dans sa totalité (par exemple en projetant un film). L'indexation est alors habituellement tirée du titre ou du résumé, tout en conservant à l'indexeur la possibilité de regarder ou d'écouter le document si la description écrite est insuffisante ou apparaît inexacte.

6 Identification et sélection des notions

6.1 Après l'examen du document, l'indexeur doit identifier les notions, éléments essentiels de la description de son contenu. Les organismes doivent établir une grille d'identification à l'aide de critères reconnus comme importants dans le domaine couvert par l'indexation.

Les questions suivantes donnent des exemples de critères à retenir:

- a) le document traite-t-il d'un objet affecté par une activité?
- b) Le sujet contient-il une notion active (par exemple une action, une opération, un processus, etc.)?
- c) L'objet est-il affecté par l'activité identifiée?
- d) Le document traite-t-il de l'agent de cette action?
- e) A-t-il recours à des moyens particuliers pour accomplir l'action (par exemple instruments spéciaux, techniques ou méthodes spéciales)?
- f) Ces facteurs étaient-ils placés dans le contexte d'un lieu ou d'un environnement particulier?